



CRITERES LABEL QUALITE – DE 2 A 5 CHALETS

	2 Chalets	2.5 Chalets	3 Chalets et +
Ratio capacité / surface totale (selon nombre de couchages loués)	De 4.5 à 5,5 m ² / couchage réel	De 5,6 m ² à 6,5 m ² / couchage réel	Plus de 6,5 m ² / couchage réel
ELEMENTS OBLIGATOIRES FIXES Literie	<ul style="list-style-type: none"> • Sommiers planches tolérés – sommiers métalliques refusés • Matelas épaisseur moyenne et faible densité • Couvertures et oreillers d'origine mais propres – alèses obligatoires 	<ul style="list-style-type: none"> • Sommiers à lattes (22 ou 15 lattes renforcées par sangle anti-enfoncement) ou tapissier • Matelas : épaisseur mini 12 cm et densité mini 30 kg/m³ • Couvertures et oreillers propres et en bon état, récents – alèses obligatoires 	<ul style="list-style-type: none"> • Sommiers à lattes (22 ou 15 lattes renforcées par sangle anti-enfoncement) ou tapissier • Matelas : épaisseur mini 12 cm et densité mini 30 kg/m³ • Couvertures et oreillers propres, état neuf – alèses obligatoires
Etat général Murs, sols, plafond, mobilier, rangement, tissus d'ameublement	<ul style="list-style-type: none"> • Murs et sols d'origine propres • Mobilier d'origine état correct • Au moins 1 étagère + 1 coin penderie /personne • Rideaux occultant et dessus de lits propres <div style="text-align: center;">  </div>	<ul style="list-style-type: none"> • Murs repeints, revêtements de sol remplacés, lambris poncé et revernir • Mobilier homogène (style et teinte) poncé et revernir • Harmonie des couleurs dans le séjour (revêtement de sol + rideaux + dessus de lits) • Rideaux occultant • Au moins 1 étagère + 1 coin penderie /personne • Décoration au moins dans le séjour <p>• <i>Séjour : corniche ou lambris ou parquet ou moquette épaisse (pas aiguilleté)</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Pièce de séjour rénovée • Murs repeints, revêtements de sols remplacés, lambris poncé et revernir • Mobilier tout ou partie neuf homogène (style et teinte) • Harmonie des couleurs dans tout le meublé (revêtement de sol + rideaux + dessus de lits) • Rideaux doublés avec tissus occultant • Décoration dans l'ensemble du meublé • Au moins 2 étagères + 1 coin penderie par personne (si présence de chambre, au moins 1 rangement /chambre) <p>• <i>Séjour : présence de lambris ou frise/corniche sous plafond ou moquette épaisse ou parquet ou PVC « vinyle »</i></p>

Seules les personnes habilitées par l'Office de Tourisme pourront déterminer le label du meublé après une visite détaillée

	2 Chalets	2.5 Chalets	3 Chalets et +
Cuisine	<ul style="list-style-type: none"> Placards et crédence d'origine propre et en bon état 2 plaques électriques d'origine propres + 1 réfrigérateur d'origine propre sans élément cassé et non bruyant + 1 mini four + 1 cafetière électrique Vaisselle (arcopal toléré) = 2 fois la capacité d'hébergement 	<ul style="list-style-type: none"> Placards et crédence propre et en bon état 2 plaques électriques d'origine propres + 1 réfrigérateur d'origine propre sans élément cassé et non bruyant + 1 lave vaisselle + 1 four + 1 cafetière électrique + 1 grille pain ou 1 bouilloire électrique Vaisselle (arcopal toléré) = 2 fois la capacité d'hébergement <i>Appareil multifonctions crêpes/raclette ou vaisselle porcelaine ou micro-ondes ou plaque vitrocéramique ou compartiment congélateur</i> 	<ul style="list-style-type: none"> Placards et crédence rénovés en harmonie avec le meublé 2 plaques électriques bon état + 1 réfrigérateur bon état + 1 lave vaisselle + 1 four + 1 cafetière électrique + 1 grille pain + 1 bouilloire électrique Vaisselle (arcopal toléré mais uniquement blanc) = 2 fois la capacité d'hébergement <i>Appareil multifonctions grill/crêpes/raclette ou micro-ondes ou vaisselle porcelaine ou plaque vitrocéramique ou compartiment congélateur</i>
Salle d'eau (baignoire ou douche, au choix)	<ul style="list-style-type: none"> Sanitaires et placards d'origine propres et en état correct Murs et sols d'origine propres WC dans la salle d'eau 	<ul style="list-style-type: none"> Sanitaires et placards d'origine propres et en bon état Murs et sols en bon état WC dans la salle d'eau 	<ul style="list-style-type: none"> Rénovée : vasque dans meuble + bain ou douche + mitigeurs Murs et sols rénovés : faïence + carrelage ou PVC « vinyle » WC séparés
Equipements de loisirs		Télévision	Télévision modèle écran plat
ELEMENTS OBLIGATOIRES VARIABLES	<ul style="list-style-type: none"> <u>Soit</u> : télévision <u>Soit</u> : matelas de bonne épaisseur + harmonie des couleurs dans le séjour (revêtement de sol + rideaux + dessus de lits) + l'ensemble grille pain/bouilloire ou micro-ondes 	<ul style="list-style-type: none"> <u>Soit</u> : Pas de lits superposés ou peigne <u>Soit</u> : WC séparé de la salle d'eau <u>Soit</u> : lecteur DVD + appareil multifonctions grill/crêpes/raclette ou vaisselle porcelaine ou micro-ondes DEROGATION possible pour le lave vaisselle pour la capacité jusqu'à 3 personnes 	<ul style="list-style-type: none"> <u>Soit</u> : dans le séjour lambris ou frise + moquette épaisse ou parquet + sèche serviettes électrique dans la salle d'eau <u>Soit</u> : dans le séjour lambris ou frise + moquette épaisse ou parquet + lecteur DVD <u>Soit</u> : pas de lits superposés <u>Soit</u> : lecteur DVD + sèche serviettes électrique dans la salle d'eau <u>Si WC ds la salle d'eau</u> : ds le séjour lambris ou frise + sols neufs + lecteur DVD + micro-ondes + appareil multifonctions grill/crêpes/raclette ou vaisselle porcelaine

Seules les personnes habilitées par l'Office de Tourisme pourront déterminer le label du meublé après une visite détaillée

CONSEILS ET SUGGESTIONS D'EQUIPEMENTS SUPPLEMENTAIRES



Une mention charme est attribuée aux meublés dont l'ambiance est à connotation « montagne » ou dont la rénovation, l'ambiance, est particulièrement chaleureuse. Cette mention est symbolisée par un chalet rouge.



☞ EQUIPEMENTS DE LOISIRS

- TV écran plat
- Lecteur DVD
- Radio CD / Chaine Hifi
- Satellite / TNT
- Jeux de sociétés, livres, DVD (non neufs)
- Connexion à Internet gratuite
- Aménagement du balcon (table, quelques chaises ou fauteuils)

☞ SOLS

- Revêtement « PVC vinyle » à coller après ragréage : aspect parquet (en lames) ou aspect carrelage (en dalles)
- Si parquet flottant ou carrelage, s'assurer d'être en conformité avec les normes de copropriété (isolation phonique etc...)

ENVIRONNEMENT ET ECONOMIE D'ENERGIE

- ☞ Remplacement des baies vitrées et huisseries pour améliorer l'isolation thermique et phonique
- ☞ Robinetteries et chasse d'eau limitant la consommation d'eau
- ☞ Information sur le tri sélectif mis en place dans la commune et incitation aux économies d'énergie

Veillez noter que les niveaux de label 4 et 5 « Chalets » sont généralement réservés aux chalets ou appartements en chalet, en raison d'une surface plus importante permettant l'ajout d'équipement de confort (machine à laver, congélateur...) ou l'absence de couchage dans le séjour par exemple.

☞ SALLE D'EAU

- Sèche serviette électrique
- Sèche cheveux (avec base murale par exemple)
- Eviter les néons

☞ CUISINE

- Installation d'une hotte à recyclage interne
- Four mixte combiné ou four traditionnel + four micro-onde
- Appareil à spécialité (raclette, fondue, pierrade...)
- Presse purée
- Robot

☞ TEXTILES

- Rideaux en tissus, doublés avec un occultant « tissus triple trame »
- Housses élastiquées aux coins pour les banquettes

Votre contact à l'office de tourisme de Val Thorens

Stéphanie JAY – 04 79 00 84 89 - oril@valthorens.com

Seules les personnes habilitées par l'Office de Tourisme pourront déterminer le label du meublé après une visite détaillée